

## Pèlerinage diocésain

### Thème : « La vie consacrée »

Samedi 25 juillet

Traversée de la baie vers le Mont-Saint-Michel

Ouvert à tous



7h45 Rendez-vous à Genêts (50350), au pont près de la boulangerie.

8h15 Départ de la traversée en 3 étapes : environ 3h de marche

11h15 Arrivée au Mont.

Départ vers l'abbaye en procession pour la messe à 12h15.

Pour ceux qui ne peuvent pas monter à l'abbaye, messe à 12h à l'église St Pierre du village.

13h30 Pique-nique dans les jardins du Mont. (Le pique-nique est interdit dans l'abbaye)

Dans l'après-midi, au jardin de la croix de Jérusalem, festival entre Ciel et mer :

<http://festival.mtstmichel.free.fr/>

15h30 A l'église St Pierre dans le village : Chapelet, sacrement du pardon

16h45 Vêpres au jardin de l'île des bas.

17h30 Rassemblement au jardin de l'île des bas pour le retour à pied (les guides viennent vous chercher au jardin). Etre à l'heure en raison de la marée.

Pour le retour en bus vers le lieu de départ de la traversée à Genêts : réserver votre place dès le matin sur le lieu du départ (5€). Rejoindre après les vêpres le parking n°7 (possibilité de prendre la navette gratuite qui rejoint les parkings depuis le Mont). Départ des bus à 18h45.

#### Indications pratiques :

Frais de participation au pèlerinage : 4€ (*pour tous*)

Tenue : la traversée se fait pieds nus ; coupe-vent ; vêtements chauds. Prévoir un petit sac à dos. Pique-nique. Change.

Sécurité : assurée par les pompiers et les guides des chemins de la Baie.

Trajet : aller 3h de marche dans l'eau, le sable, la boue. Il est interdit de se baigner.

Enfant à partir de 7 ans.

Renseignements : 02.33.70.83.46